



## FORMATION

### Quelle est la politique en matière de formation des agriculteurs aujourd'hui ?

En matière de formation, les Chambres FNSEA négocient **toujours plus de contraintes** en contrepartie des **formations obligatoires** qu'elles facturent tous les 5 ans aux producteurs.

Aujourd'hui, encore **trop peu d'agriculteurs suivent des formations** et le taux de participation est particulièrement faible chez les femmes.

Tous les agriculteurs ne sont pas conscients du fait que **les services de remplacement** leur permettent de se libérer du temps pour suivre des formations et échanger. Et encore, il faudrait que ce service soit accessible et équitable pour tous les agriculteurs, indépendamment de leur affiliation à un syndicat en particulier. Ce qui n'est aujourd'hui pas le cas dans certains départements, dans lesquels les Chambres d'agriculture administrées par les FDSEA ouvrent des droits particuliers à leurs adhérents (tarifs préférentiels, priorité sur la liste d'attente...).

### Quel est le point de vue de la CR ?

La Coordination Rurale défend la vision d'un système de formation qui permette à l'agriculteur d'**être toujours plus autonome** dans son travail pour ses prises de décisions et d'avoir ainsi en main tous les éléments afin d'**arbitrer ses choix**. La formation permet aux agriculteurs de développer leurs compétences et d'actualiser leurs connaissances. D'où la nécessité d'**orienter au mieux les agriculteurs** dans les choix de formations et d'**adapter** ces dernières **aux besoins concrets du terrain**.

Vouloir par exemple réduire les volumes de produits phytosanitaires utilisés peut passer par de véritables formations techniques adaptées.

### Qu'est-ce que la CR propose ?

Une **bonne orientation dans les choix de formations** est donc essentielle pour que les agriculteurs puissent acquérir des connaissances adaptées à leurs besoins. C'est, en plus de la défense de leur métier, tout le sens de l'engagement de la Coordination Rurale auprès des agriculteurs.

*Pour la formation concernant des jeunes agriculteurs, voir la fiche [Enseignement agricole](#) ou visiter la page de la [section Jeunes](#) sur notre site internet.*